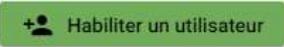


Rechercher un utilisateur non présent dans KikaDroit

Menu : Habilitations

Cliquer sur le bouton 

Le formulaire de recherche d'un utilisateur s'affiche :

Rechercher un utilisateur

Nom Prénom Recherche

Rechercher un utilisateur

Vous pouvez rechercher un utilisateur sur les critères suivants :

- Son nom,
- Son prénom,

Renseigner vos critères de recherche puis cliquer sur le bouton , le résultat de la recherche s'affiche sous forme d'un tableau :

Rechercher un utilisateur ⊗

Nom Prénom Recherche

Filter...

Nom ↑	Prénom	Mail	Structure	Cré. / Actif.	Actions
	Dominique	dominique.@@@educagri.fr	UE/EXTERNES/EXTERNES EA	+1	
	Géraldine	geraldine.@@@agroparistech.fr	EA-SUP/@@@	+1	
	Florent	florent.@@@educagri.fr	EA/BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE/@@@		
	Lydie	lydie.@@@educagri.fr	EA/PROVENCE-ALPES-COTE-AZUR/@@@		

Filtrer / Trier les résultats

Vous pouvez filtrer les résultats en saisissant une partie de nom, du prénom, du mail ou de la structure pour retrouver facilement un utilisateur dans la liste :

Rechercher un utilisateur

Nom
masFiltrer...
isa

Le tableau peut également être trié en cliquant sur les entêtes, l'option de tri est symbolisée par une flèche ↑ ou ↓ :

Rechercher un utilisateur

Nom
mas

Filtrer...

Nom ↑

Prénom

[icône]

Dominique

[icône]

Géraldine

Détails / actions possibles

Dans la liste des résultats, vous trouverez :

- Les utilisateurs qui n'ont jamais été habilités via KikaDroit, identifiables par l'icône ,
- Les utilisateurs déjà habilités dans KikaDroit (également retrouvables dans l'écran « Gestion des habilitations »).

 Si le témoin d'activité de l'utilisateur est « Inactif », l'icône  s'affiche.

Lorsque vous avez trouvé l'utilisateur que vous souhaitez habiliter, cliquer sur le bouton  pour accéder au formulaire d'habilitation :

- Si l'utilisateur choisi est fléché inexistant dans KikaDroit, il sera au préalable créé automatiquement avant l'affichage du formulaire d'habilitation, aucune action supplémentaire n'est requise.
- Si l'utilisateur est fléché « Inactif » , le témoin d'activité sera basculé à « Actif » automatiquement avant affichage du formulaire d'habilitation, aucune action supplémentaire n'est requise.